



## AVIS PUBLIC

**AVIS EST DONNÉ** par le soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité, que lors de la séance extraordinaire du conseil, soit jeudi 16 mai 2024, le Conseil municipal procédera au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur de l'année 2023, conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

**Donné à Scott**, ce 6 mai 2024

**Michel Lefebvre**  
Directeur général et  
greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6 mai 2024.

**Michel Lefebvre**  
Directeur général et  
greffier-trésorier